MARIE-ALICE SKAPER

DIRECTRICE DU CERFAV, CENTRE EUROPÉEN DE RECHERCHES ET DE FORMATION AUX ARTS VERRIERS

NOVEMBRE 2022

Cerfav
Centre européen de recherches et de formation aux arts verriers

Implanté dans le Grand Est, le Cerfav déploie ses activités autour de trois pôles complémentaires : la formation, la recherche et l'innovation et la médiation culturelle. Acteur majeur de la sauvegarde et du développement des arts verriers, ce centre unique en son genre fête ses 30 ans. Rencontre avec sa directrice Marie-Alice Skaper.

Installation Barbara Frei - ©photo Nicolette Humbert I Cerfav

Situé à Vannes-le-Châtel, pas loin de Nancy, le Cerfav jouit d'une renommée internationale chez les professionnels du verre et au-delà. Comment est née cette institution et quelles sont ses missions ?

Le Cerfav est né en 1991 d'une volonté locale de préserver les savoir-faire verriers. La vie du village de Vannes-le-Châtel tournait autour de sa cristallerie, et cette dernière traversait des moments difficiles. Le maire, Michel Dinet, s'est mobilisé. La sauvegarde passait par la formation, l'innovation, l'ouverture à la création contemporaine. Il fallait marquer un nouveau pas, en regardant vers l'Europe et le monde. Ce projet d'une « plateforme verrière » était visionnaire. L'Éducation nationale, le Ministère de l'Artisanat ainsi que les collectivités locales ont soutenu l'initiative. Association Loi 1901, le Cerfav est aujourd'hui labellisé Pôle de Compétence par la région Grand Est, qui reconnaît nos différentes activités dans les domaines de la formation, de l'innovation et de la médiation culturelle, facteur de développement touristique. Le Cerfav est un modèle unique, qui réunit, sur un même site, des ateliers de soufflage, de pâte de verre, de thermoformage, de vitrail et de peinture, de sérigraphie sur verre, de sculpture et de gravure..., un studio photo, un Fab Lab, une galerie d'expositions, un laboratoire d'analyses physico-chimiques...

En ce qui concerne la formation, quels sont les cursus et diplômes proposés ?
Nous sommes le seul centre de formation français exclusivement dédié au verre. Chaque année, environ 250 élèves sont formés à Vannes-le-Châtel. Les formations par apprentissage durent deux ans, selon le mode de l'alternance. Le jeune – à partir de 16 ans –, signe un contrat avec une entreprise ou un artisan et s'inscrit au Cerfav où il suit des enseignements complémentaires, théoriques et pratiques. Nos effectifs ne font que croître. Nous avions 45 apprentis il y a cinq ans, ils sont aujourd'hui 80, répartis dans les quatre spécialités : souffleur de verre à la canne, verrerie scientifique, vitrailliste et décorateur sur verre. Nous assurons aussi deux formations longues: celle de concepteur/créateur en métier d'art (un an) et celle de créateur verrier (deux ans). Il s'agit en général d'élèves plus âgés, qui ont un diplôme post bac et souhaitent monter leur activité. Nous avons également des personnes en reconversion professionnelle. Pour chacune de ces deux formations, dix places sont financées par la région Grand Est. Enfin, le Cerfav propose des cycles courts d'une journée à quelques semaines, des stages de découverte – les Estivales du verre – ou de perfectionnement, à l'adresse des professionnels comme du grand public. Par la voie de la formation continue, le Cerfav forme les ingénieurs et techniciens de l'industrie sur la chimie du verre, la fusion, les procédés de mise en forme industriels (Prover®).

© Thomas Parmentier I Cerfav - Projet CALE

Le Cerfav est aussi un laboratoire de recherche autour du matériau verre et de ses techniques. Quels types de programmes initiez-vous, avec quels partenaires ?
Trois activités structurent le pôle recherche : les recherches internes autour d'un point particulier (l'impression 3D verre, GLAM®, par exemple), les recherches partenariales avec d'autres laboratoires, des universités, des entreprises avec lesquelles nous développons des projets autour de l'innovation, et enfin, les prestations de recherche pour des profes-

sionnels. Nous sommes agréés CRT par le Ministère de la Recherche, et les entreprises peuvent déduire ces prestations de leur crédit impôt recherche (CIR). On ne le sait pas toujours, mais le verre peut être utilisé dans tous les secteurs, des arts de la table aux transports, de l'emballage à la connectique, de l'aéronautique au monde médical avec le bio-verre. En ce moment, nous travaillons autour du verre de scellement. Prenons l'exemple de l'électronique : lorsqu'on a besoin d'assembler des métaux et que ces assemblages doivent résister à de très hautes températures, un simple polymère ne peut suffire. D'où l'utilisation du verre. En fonction du domaine d'application, le Cerfav définit la meilleure composition de verre à mettre au point pour répondre à la demande.

Vous recevez au Cerfav des artistes en résidence. Quel est leur profil ?

Nous n'invitons pas que des verriers, mais des peintres, des sculpteurs, des designers qui vont trouver dans le verre de nouveaux terrains d'expérimentation et d'expression. Depuis 2018, nous organisons une à deux résidences par an, grâce au soutien de la Direction régionale des Affaires culturelles (Drac). Après Jonas Delhaye, Jenny Trinks, Alëxone et Antoine Brodin, nous accueillons actuellement Madame (Aurélie Ludivine Bidault), connue pour son travail de collage, et *Street Art*. Nous recevons beaucoup de candidatures, mais nous pouvons aussi être à l'initiative d'un projet de résidence. Ce fut le cas récemment avec le graffeur Alëxone, qui a ensuite fait l'objet d'une exposition au musée des Beaux-Arts de Nancy. Par ailleurs, nous collaborons avec des artistes pour des projets d'éditions, notamment au moment de la Saint-Nicolas. Chaque année, une série limitée est réalisée avec un créateur du Grand Est (cette année, le peintre Gary). Nous éditons aussi des pièces pour aider nos anciens élèves à se lancer, pour les accompagner dans les premiers temps de leur activité. Elles sont en vente à la boutique de la galerie/atelier du Cerfav.

Quelle est votre politique en matière d'expositions ?
Le Cerfav conserve une collection d'un millier de pièces, constituée pour l'essentiel des projets de diplôme réalisés par les élèves. Les nouveaux diplômés font d'abord l'objet d'une exposition dans une institution prestigieuse de la région Grand Est, comme le musée des Beaux-Arts de Nancy, le château de Lunéville… Nous présentons ensuite leurs créations dans la Galerie-Atelier du Cerfav, qui accueille chaque année près de 9 000 visiteurs. Nous proposons également des expositions qui rendent compte du travail de nos artistes reçus en résidence, et participons à de grands événements comme le Salon du Patrimoine culturel ou les Journées européennes des Métiers d'art, qui sont de belles occasions de valoriser notre activité, de montrer que les métiers du verre sont des métiers d'avenir qui offrent de réels débouchés.

En cette Année internationale du Verre, le Cerfav fête ses trente ans. Comment a-t-il évolué au fil du temps et quels sont vos projets ?
Je dirige le Cerfav depuis janvier 2022, mais j'y travaille depuis 2007. Les choses se sont faites par étapes. D'abord la formation, puis l'innovation. La partie recherche s'est développée au fur et à mesure que nos liens se sont resserrés avec l'industrie. La connaissance et la maîtrise du verre vont au-delà de l'artisanat. Je me suis attachée à défendre cela.

Il y a eu, notamment, l'ouverture du Fab Lab en 2013. Le Cerfav a grandi, et nous avons de plus en plus d'apprentis. Aujourd'hui, nous sommes à l'étroit. Un projet d'extension est à l'étude, soutenu par la profession via la branche et l'Opco2i, la Communauté de Communes et la région Grand Est. À l'avenir, il nous faudra compléter les offres de formation, développer le plateau technique pour les prestations à destination des entreprises, poursuivre les innovations autour de la réalité virtuelle (captation des gestes verriers) et le travail de valorisation des métiers du verre auprès d'un large public. Le Cerfav doit continuer à être l'expert de référence pour toute la filière.

Propos recueillis par Guillaume Morel

Cerfav, 4, rue de la Liberté, 54112 Vannes-le-Châtel, 03 83 25 49 90, www.cerfav.fr.